

Le patrimoine des phares et balises : Ar-Men Raid

SAUVONS
NOS
PHARES

Une première nationale en faveur des phares en mer : à la nage, du phare d'Ar-Men à celui de Tévenec ...

En ce petit matin du 2 août, une petite troupe s'affaire sur la cale de Ste-Evette à Esquibien. Il s'agit du **départ de l'Ar-Men Raid**, le défi de deux nageurs de l'extrême, **Alain Grégis et Jacques Tuset**, qui vont tenter la traversée à la nage entre le phare d' Ar-Men et celui de Tévenec. La zone est difficile et dangereuse, les eaux froides et agitées même en ce jour de conditions météorologiques très favorables. Quant aux courants de marées, ils restent très présents surtout au jusant dans cette zone où ils atteignent plus de deux nœuds malgré de très faibles coefficients (autour de 35). La partie n'était pas gagnée d'avance...

Ce raid a été proposé à la SNPB par les deux nageurs au début de l'année. **Ils souhaitent relever ce défi pour contribuer à faire connaître le patrimoine des phares en mer et la nécessité de le préserver.** Ils n'en sont pas à leur premier exploit. Alain a notamment traversé de nuit le lac Léman dans sa longueur (77 km) et Jacques est un habitué des traversées longues distances telles que celles de la Manche, de Gibraltar et au moment où ces lignes sont écrites, du détroit entre le Danemark et la Suède.

La SNPB s'est chargée de l'organisation générale de l'événement, de sa logistique et de la sécurité. Mais ceci n'a été possible que grâce à un partenariat étroit entre l'organisation de la **Route de l'Amitié**, le grand événement maritime d'Audierne bisannuel ayant lieu cette année, et le **Club nautique de Plouhinec** dont les kayakistes expérimentés et connaisseurs de ces eaux ont assuré la sécurité rapprochée des nageurs.

Dès 8h30, début de flot oblige, la flottille des deux navires accompagnateurs et des kayakistes était devant le phare d'Ar-Men. Au top départ, chacun prenait en main sa mission tout en restant en liaison étroite, les deux nageurs ayant des rythmes différents. Le **sémaphore du Raz** et le **Cross Corsen** étaient avertis du commencement des opérations, la manifestation ayant été préalablement autorisée par les affaires maritimes.

La houle de près de deux mètres des parages d'Ar-Men s'atténuait **sous la protection de la Chaussée de Sein** alors que les nageurs progressaient à son nord, selon une route vers l'est, cap sur Tévenec à près de 20 km de distance. De ravitaillement en eau toutes les 45 minutes en surveillance du plan d'eau, le raid s'est déroulé sous une météo de plus en plus clémente. Les nageurs, **tous deux sans palmes** et en seul maillot de bain pour Jacques, ont affiché au cours des heures une régularité et une puissance impressionnantes. La question centrale restait la durée du temps de parcours pour Tévenec, la renverse du flot et donc le courant portant vers le SW ayant lieu 45 minutes avant la PM de Brest. C'est près de 5h30 plus tard que Jacques atteignait la longitude de Tévenec, après une ultime lutte contre le courant de jusant naissant. Alain, de son côté, y arrivait à son tour, lorsqu'une tendinite à l'épaule se réveillait, le contraignant à son grand regret à suspendre la traversée à seulement quelques encablures de l'arrivée ; ceci ne diminuait en rien son exploit. Cette traversée, homologuée ensuite par la fédération internationale des nageurs de l'extrême, pourrait être inscrite au calendrier sportif de ces événements.

Transférés ensuite à l'entrée du port d'Audierne, les deux nageurs ont remonté le chenal sous les **applaudissements de la foule**. Accompagnés de toute la flottille des kayakistes, ils ont été accueillis par la

SNPB, la Route de l'Amitié et la municipalité d'Audierne qui offrait ensuite le verre de l'amitié. **Une affaire à suivre qui a été largement couverte par les médias, très engagés eux aussi aux côtés de la SNPB dans la défense du patrimoine des phares en mer.**

Marc Pointud
président de la Société Nationale
pour le Patrimoine des Phares et Balises

« À propos du patrimoine flottant des phares et balises dans le précédent numéro, les célèbres baliseurs à voile « Martroger III » et Clapotis ne sont pas mentionnés car leur destin, grâce aux associations qui les animent, ne pose pas d'inquiétude actuelle. Cet article cherchait à mettre l'accent sur les navires P&B qui devront être conservés et non à dresser un inventaire complet de ce patrimoine. »

Ci-contre : accueil des nageurs à Audierne par Mme Donzac, maire d'Audierne.

@ photos : SNPB et B. Conan

